



SOLUTIONS DE DÉMATÉRIALISATION

ÉMETTRE VOS FACTURES ÉLECTRONIQUES

VERS CHORUS PRO

La facture dématérialisée – ou facture électronique – est un outil de simplification des rapports entre fournisseurs et clients.

Instaurée en 2017 pour les Grandes Entreprises, la facturation électronique a été progressivement mise en place pour tous les fournisseurs travaillant avec le secteur public. Depuis le 1^{er} janvier 2019 cette obligation a été étendue aux PME et devient obligatoire au 01^{er} janvier 2020 à toutes entreprises (toute taille, tout secteur).

Fournisseur de l'État ? Vous êtes concerné par cette obligation. Plusieurs modes d'émission de vos factures selon votre applicatif comptable et votre volumétrie de factures à envoyer :

PORTAIL CHORUS PRO
SAISIE

PORTAIL CHORUS PRO
DÉPÔT DE FACTURE PDF

SOLUTION @GP
ÉMISSION ET DÉPÔT
DE TOUT FORMAT DE FACTURE

via le portail
Chorus Pro

Trop de volume de factures ?
Automatisez l'envoi !

Le plus de notre solution @GP

- Statut du traitement de vos factures par les services de l'État jusqu'à la mise en paiement
- Contrôle préalable de la validité de vos factures
- *En cas de rejet par Chorus Pro*, l'application @GP permet de corriger directement le code service ou le N° d'engagement
- Archivage fiscal de vos factures

Notre solution permet de limiter les litiges avec l'administration, le suivi du règlement de vos factures et ainsi accélérer leurs délais de paiement.

ET SI VOUS ALLIEZ PLUS LOIN ?

POURQUOI NE PAS GÉNÉRALISER LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

AVEC TOUS VOS PARTENAIRES B2B ?

Des questions ?
Besoin d'être accompagné
dans vos réflexions ?
Une démo ?

Contactez-nous :

Équipe @GP
04.69.30.30.21
commerciaux@atgp.net

Envie de se rencontrer ?
Venez nous voir :

@GP
20 rue des Acacias
ZA Les Tilleuls
26120 Montélimar



@GP, Éditeur de solutions informatiques depuis 2000 :

Qualifié opérateur Chorus Pro depuis 2016 par l'AIFE
Membre du Digital League



Partenaire GS1 France – Qualifié Factor-X – Facturation Électronique